
« NE PAS S'HABITUER À LA BARBARIE »

**MINUTE DE SILENCE AU CAMP DES MILLES, EN HOMMAGE AUX VICTIMES
DE L'ATTENTAT ANTISÉMITTE DE LA SYNAGOGUE DE PITTSBURGH,
EN PRÉSENCE DE JEUNES DU QUARTIER SENSIBLE DU MIRAIL (TOULOUSE)**

C'est par ces mots qu'Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, a introduit la minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat antisémite de la synagogue de Pittsburgh. Onze personnes, dont Rose Mallinger, rescapée de la Shoah, tuées par un militant d'extrême droite, parce que juifs.

Un moment fort et particulièrement symbolique. Car, se sont joints aujourd'hui au personnel du Site-mémorial du Camp des Milles, pour ce temps de recueillement, des jeunes du quartier sensible du Mirail (Toulouse), en visite au Site-mémorial. Le Mirail... quartier d'origine de Mohammed Merah, qui assassina en 2012 des enfants juifs et des militaires.

Une autre illustration, si besoin est, de la tenaille identitaire qui menace nos démocraties depuis plusieurs années.

« Il est essentiel de se rappeler qu'historiquement, l'antisémitisme, porté par l'extrémisme identitaire, est un "avertisseur d'incendie" pour l'ensemble de la société. Les dérives verbales xénophobes, racistes ou antisémites libèrent d'abord la parole puis les actes. D'abord contre des cibles minoritaires. Puis de plus en plus largement. Jusqu'à menacer la paix civile. Le combat n'est jamais gagné face aux racismes, à l'antisémitisme, aux discriminations, mais il n'est jamais perdu non plus. » a affirmé Alain Chouraqui, en rappelant aux jeunes présents, les possibilités de résistance afin de ne pas rester passifs face aux minorités extrémistes qui avancent.

Cette visite, la deuxième en moins d'une semaine, a permis de faire prendre conscience aux jeunes que l'histoire a eu lieu dans ces lieux mêmes, de les sensibiliser face à l'antisémitisme, au racisme et aux extrémismes, et d'échanger sur l'Histoire, l'éducation citoyenne et les valeurs de la République.

« Nous apprenons l'Histoire à l'école. Mais c'est primordial de venir ici, pour se rendre compte de ce qui s'est passé. Nous devons être solidaires pour refuser la haine, car nous pouvons tous être un jour touchés. » souligna Ahmed à l'issue de sa visite.

L'ANTISEMITISME, UN INDICATEUR DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ ?

DÉCRYPTAGE D'ALAIN CHOURAQUI

- > Directeur de Recherche émérite au CNRS
- > Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation
- > Prix Seligmann contre le racisme, l'intolérance et l'injustice

VOIR LA VIDÉO ► <https://www.facebook.com/www.campdesmilles.org/videos/686102158217443/>

Contacts presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0)6 78 99 74 63 ou +33 (0)4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0)7 77 48 06 79 ou +33 (0)4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES :

TÉLÉCHARGER LIBREMENT LE « PETIT MANUEL DE SURVIE DÉMOCRATIQUE »

SUR : FAISLEPOURTOI-RESISTE.ORG

A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco. Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes... Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.
- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.
- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**. Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur, de la Défense, de la Justice, des Sports, de la Politique de la Ville, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.